

Ecole primaire publique de Chatillon sur Loire

Compte-rendu du conseil d'école du 29 février 2016

Présents :

M. Rat, maire de Châtillon sur Loire
Mmes Séranda et Meneau, adjointes au Maire de Saint Firmin sur Loire
M. Bonnefont, chargé des affaires scolaires
Mmes Lamy, Couet, Parisot, Bataille et Leyour, représentants des parents d'élèves
Mme Desvaux, représentante des ATSEM
Mmes Le Goff, Lacroix, Chesnoy-Delessalle, Fageon, Raoul, Portal, Peres, Poutoire
et M. Deketelaere, enseignants
M. Corjon, président du conseil d'école

Excusés :

M. Frahetia, inspecteur de l'Education Nationale
Mme Blouet, maire de Saint Firmin sur Loire
Mme Girard, déléguée départementale de l'Education Nationale
Mmes Hauty, Gay, Bento, Rizet, Chobert Anne et Cindy, Busière, représentants des parents
d'élèves
Mmes Le Lièvre, Perdieu, Hueber, Emanuelli, Tanty et M. Barthélémy, enseignants

Désignation des secrétaires de séance :

Mme Peres, enseignante et Mmes Lamy et Parisot, représentantes des parents d'élèves

Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école du 09 novembre 2015

Dans un premier temps Monsieur Corjon tient à remercier les parents pour leur compréhension quand les enseignants absents ne sont pas remplacés.

Rentrée 2016 :

Chute des effectifs de 375 à 325 élèves en deux ans.
Pour la rentrée 2016, 88 enfants en maternelle sont annoncés dont 29 en petite section.
A ce jour, aucune fermeture de classe n'est prononcée. La situation sera revue au mois de juin.
Les inscriptions ont débuté dans les mairies.
Les portes ouvertes pour la présentation de l'école aux nouveaux arrivants sont prévues les 3, 10 et 17 juin de 15H45 à 16H30.

Règlement Intérieur : (ci-joint)

Le nouveau règlement intérieur a été voté durant le conseil d'école, quelques points sont mis en avant.

- Les parents doivent impérativement appeler l'école pour toute absence et laisser un message sur le répondeur.
 Pour l'école élémentaire : 02.38.31.40.74 ou 06.52.83.27.46
 Pour l'école maternelle : 02.38.31.03.52
- En élémentaire, les enfants sont accompagnés jusqu'au portail et après l'école n'est plus responsable des enfants. Mais par mesure de sécurité, une autorisation pour que l'enfant puisse partir seul est demandée aux familles sinon il est redirigé vers les TAP ou le restaurant scolaire.
- Les portables sont strictement interdits au sein de l'école.
- Depuis la rentrée, problème récurrent des poux : il ne faut pas traiter seulement la chevelure mais également la literie, les habits,...

Charte de la laïcité : (ci-jointe)

Elle est affichée dans les locaux de l'école depuis 2013. Elle doit désormais être signée par les parents.

Projet d'école :

Le projet d'école est établi par l'équipe enseignante pour une durée de 4 ans et est validé par l'Inspecteur d'Académie. L'actuel s'articulait autour des axes suivants :

1. Renforcer la cohérence générale de l'enseignement et la cohésion de l'équipe
2. Donner du sens aux apprentissages
3. Valoriser le travail de tous les élèves
4. Optimiser les relations entre les partenaires de la communauté éducative, la municipalité et les parents

L'équipe enseignante travaille à un nouveau projet qui sera présenté au prochain conseil en Juin.

Vie de l'école

- Arbre de Noël des maternelles : le spectacle a été apprécié par tous. Un livre en rapport avec le thème étudié en classe a été offert à chaque enfant et un goûter, financés par la municipalité.
- Les séances cinématographiques des maternelles se passent bien :
 La première a été suivie par les grandes sections, les 2 prochaines seront suivies par toutes les maternelles. Elles se déroulent au cinéma de Gien sur des thèmes différents.
- Activité avec la fédération de pêche pour connaître La Loire : ses végétaux et sa faune. Explication de la pollution et conséquence sur le fleuve. Intervention à l'école et concrétisation avec une activité pêche à Mantelot.

- Intervention de la Maison de la Loire de grande qualité sur les crues du fleuve en classe et « sur le terrain ». Cette activité est totalement gratuite.
- Exposition « Super Citoyens » à l'office de tourisme, suivi d'un exposé dans les classes
- Lecture de contes au GS et CP par des collégiens.
- Excellente collaboration avec « Pomme d'Api », les 18 enfants viendront trois fois en maternelle.

CHATILL-USEP

1) Tous les élèves peuvent participer aux activités du midi proposées le mardi et le vendredi. Ce sont les CE2 aux CM2 qui se chargent des ateliers (dessin de manga, jeux de société, danse, ..) : ils sont motivés, demandeurs et prennent plaisir à encadrer les plus petits. Les petits sont contents et beaucoup participent. Très bel exemple pour l'apprentissage du vivre ensemble. Johanna Cenci qui fait son service civique dans l'école encadre également ces ateliers.

2) 3 mercredis après-midi sont consacrés à la découverte de sports pour les CP aux CM2

3) 20 élèves ont encadré 4 ateliers handisport destinés aux enfants et aux adultes dans le cadre du téléthon le samedi 5/12. On va renouveler cette expérience dans le cadre de la semaine de la sécurité routière organisée par la commune, le 12 mars.

Dates à retenir :

- 24/05/2016 : Spectacle musical des cycles 2 (CP, CE1) au gymnase
- 27/05/2016 : Spectacle musical des cycles 3 (CE2, CM1, CM2) au gymnase
- 3/06/2016 : La grande exposition artistique
- 24/06/2016 : Fête de l'école (le vendredi après la classe)

Travaux :

- La salle informatique a été totalement refaite, chaleureux remerciements à Béatrice Gaudichon.
- La classe 4 a des traces d'humidité, cette salle ainsi que la classe 5 ne sont pas assez ventilées des mesures vont être prises (installation d'une VMC).

Sécurité :

L'école est dorénavant fermée durant les heures de cours, cela permet de voir toutes les personnes qui entrent dans l'école car un seul accès est disponible chemin du Pâtis. Que les portails soient fermés durant les heures d'enseignement est très bien perçu par les parents

Il y a deux exercices de confinement prévus dans l'année scolaire.

Les enfants sont répartis dans 4 blocs et la communication entre les blocs est possible grâce à des Talkies Walkies.

En cas d'évacuation, un seul lieu de rassemblement : la Place du champ de foire.

Des exercices, des gestes qui sauvent sont appris aux élèves de CM2 car ils doivent les savoir avant la rentrée au collège. (Numéros d'urgence, avoir le réflexe de prévenir, ...)

Des personnes se demandent pourquoi les pompiers n'interviennent pas pour participer aux exercices de premiers secours. Monsieur Corjon confirme qu'il souhaite cette collaboration et regrette que désormais les pompiers ne soient plus présents lors des exercices de sécurité.

Classes de découverte :

Monsieur Rat tient à signaler que les aides aux classes de découvertes du Conseil départemental du Loiret vont être diminuées d'environ 50%. L'aide était actuellement à 12 € par jour et par enfant et elle va passer à 6,50€ par jour et par enfant.

Association des Parents d'Elèves Les P'tits Loustics

Présidente : Madame Roblin

Dates à venir :

- 13 mars : vide chambre au CSC de Châtillon sur Loire
- Vente de fleurs de printemps en avril
- Fête de l'école en juin + organisation du repas.

Le conseil est clos à 19h30.